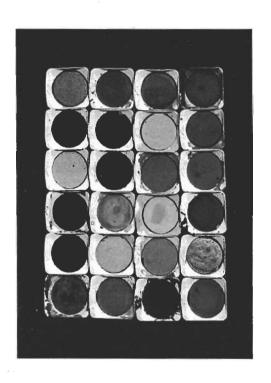
- Syntal - Englar - UN

BROCHURE POUR LES SYNDICATS



PROMOUVOIR L'EGALITE
DANS LA DIVERSITE
MIGRATION-INTEGRATION

UN AGENDA POUR ACTION







INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Toute personne victime de discrimination ou de harcèlement, sous quelque forme que ce soit, sur son lieu de travail doit en parler à son délégué syndical afin qu'il soit mis un terme IMMEDIATEMENT à ce type de comportement.

Le syndicat auquel vous appartenez peut vous aider à réagir face actes racistes dans le travail.

La loi interdit formellement toute discrimination ou harcèlement fondé sur la race dans l'emploi.

Pour en savoir davantage sur le racisme et les moyens de le combattre, contactez votre délégué syndical ou votre section syndicale.

Vous pouvez également contacter votre congrès syndical national, la confédération européenne (www.etuc.org), ou les fédérations syndicales mondiales telles que la Confédération internationale des syndicats libres (www.icftu.org) ou les grandes structures syndicales appartenant au mouvement syndical international (www.global-unions.org).

Promouvoir l'égalité dans la diversité Agenda pour action

Cette brochure a été préparée par le Congrès Irlandais des Syndicats (ICTU) en tant qu'élément de "l'agenda pour action" sur le thème de la migration-intégration.

Cet "agenda pour action" constitue un set de matériel et de guides pratiques, visant à appuyer les partenaires sociaux dans leurs actions de prévention de la discrimination et encouragement à l'intégration sur le lieu de travail.

Ce set de matériel inclut :

- La recherche et évaluation des indicateurs d'intégration,
- Une compilation de profils pratiques de mesures et activités pouvant être entreprises par les employeurs, les syndicats, les autorités publiques et autres acteurs,
- Des brochures d'orientation et kit d'outils pour les employeurs, les syndicats et les organisations cléricales,
- Un manuel complet pour ceux chargés de la mise en applications, et
- Une méthodologie pour la réalisation de l'évaluation.

Ces outils ont été élaborés dans le cadre du projet multi-partenarial INTI « Promouvoir l'égalité dans la diversité : Intégration en Europe », mis en œuvre par le Bureau International du Travail avec le soutien financier du programme INTI de l'Union Européenne, géré par la Direction Générale pour la Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne.

Les partenaires de ce projet sont:

- · le Centre pour l'Innovation Sociale, Autriche ;
- la Commission des Eglises auprès des migrants en Europe (CCME), Bruxelles;
- · Europa-Kontact, Berlin;
- le Forum International et Européen de Recherche sur l'Immigration (FIERI) Turin, Italie;
- la Confédération Irlandaise d'Affaires et d'Employeurs (IBEC);
- et le Congrès Irlandais des Syndicats (ICTU), ensemble avec
- le Programme des Migrations Internationales de l'OIT pour la coordination et l'appui technique.

Ce matériel peut être reproduit sans restriction. Il est recommandé d'en informer le BIT. Tous commentaires et suggestions venant améliorer ce matériel sont les bienvenus. Vous pouvez contacter M. Patrick Taran à taran@ilo.org.

BIT - MIGRANT 4 route des Morillons CH 1211 Genève 22 www.ilo.org/migrant